

Ruhengeri



2565

CONGO BELGE

Service des Télécommunications

Mod. 1/T.

Télégramme

d'Etat

Privé ordinaire

Privé urgent

ACCEPTATION :

N°

Mots

Heure

Parafe

Dans son intérêt, l'expéditeur est prié d'écrire lisiblement.

Voie d'acheminement :

Indications de service taxées :

Adresse
du destinataire

*Répondent
Kigali*

1/2 CSE. TEXTE ET SIGNATURE

*Suite votre 324020 / TP RVT
1470 / TP STOP DATE Approxi-
mative aériennement par avion
première quinzaine décembre.*

*A.T. Ruhengeri
Terr. Afric.*

Reçu de dépôt

RP

Transmis à

à h. m.

Le Télégraphiste.

Indications non télégraphiées : Expéditeur : M

AT

à

Ruhengeri

CONGO BELGE

SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

NUMERO	ORIGINE	MOTS	DATE	HEURE	VIA
094	Kigali	37/37 20	0815		
Mentions de service :		<u>TÉLÉGRAMME</u> Mod. 2/T.			
officiel	territoire Rukunguru				
U86	IPÉ				
70/0	150				

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique. (Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940).



Heure :

- D Urgent
- RP Réponse payée
- LC Télégramme différé
- NLT Télégramme lettre
- FC Collationnement

374020/ Tp AVT 1480 / Tp pme me télégraphier
date approximative achèvement pavillon
hospitalisation par l'estrade atoy question
occupation éventuelle habitation fl
 sera examinée demain avec Stainier
 à Kigali atoy tdt vous télégraphiez résultats

Resident